

RÉSISTANCE AU FEU

- L'aluminium est un métal « non combustible » :
 - Il ne brûle pas lorsqu'il est exposé au feu
 - Matériau combustible = matériau susceptible de brûler
 - L'inflammabilité est la facilité avec laquelle un matériau combustible s'enflamme
 - Aluminium = non combustible => ininflammable (ne peut pas prendre feu)
 - Matériau de construction Euro-Classe A1 selon la norme DIN 4102-4
 - Matériau de construction Euro-Classe A1 conformément à la décision 96/603/CE de la Commission européenne sans qu'il soit nécessaire de procéder à des essais
 - La couche anodique est en oxyde d'aluminium et non toxique
 - Pas de dégagement de gaz de fumée + pas de projection en cas d'incendie
 - Le matériau vendu par COIL est donc « non combustible » et « ininflammable ».
- Panneaux composites en aluminium :
 - Un ensemble de 2 tôles d'aluminium avec un noyau polymère, minéral ou mixte
 - Pour le C-Bond, COIL fournit uniquement le matériau de la peau extérieure
 - Le noyau composite a un impact sur la réaction au feu, allant de combustible (classe F) à non combustible (classe A2)
 - **Les matériaux de revêtement extérieur, d'isolation des murs et les barrières coupe-feu influent tous sur l'inflammabilité d'une façade**